2017-7689
2018-11-15

(Container)

GROUPE 2 HERBICIDE

ADAMA
Florasulam 50 SC Herbicide

Suspension

EN VENTE POUR L'UTILISATION DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT

Herbicide sélectif utilisé en postlevée qui permet de supprimer les dicotylédones annuelles notamment le gaillet gratteron, la renouée liseron et le céraiste vulgaire dans le blé de printemps (y compris le blé dur), l'orge de printemps et l'avoine (mélanges en cuve seulement).

AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION
TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF : florasulam 50 g/L
Contient du 1,2-benzisothiazoline-3-one à 0,039 % comme agent de conservation

Nº D'HOMOLOGATION 30814 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION

POISON

PEUT CAUSER UNE LÉGÈRE IRRITATION DES YEUX

CONTENU NET : 0.8 L – vrac

Pour de l'aide médicale d'urgence et les questions de santé / sécurité appeler ProPharma Group au 1.877.250.9291 (24 heures sur 24)
En cas de déversement, de fuite ou d'incendie, appeler INFOTRAC au 1.800.535.5053 (24 heures sur 24)

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
300 – 191 Lombard Avenue
Winnipeg, Manitoba
R3B 0X1
1-855-264-6262

2017-7689
2018-11-15

MISES EN GARDE
PEUT CAUSER UNE LÉGÈRE IRRITATION DES YEUX. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. NE PAS APPLIQUER PAR ÉPANDAGE AÉRIEN.

En tout temps : Porter des vêtements propres avec manches longues et pantalon long. **Durant le mélange et le chargement, ainsi que le nettoyage et les réparations :** Porter des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer. Porter des lunettes de sécurité. **Après le traitement ou à la fin de la journée :** Prendre une douche immédiatement. Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, boire ou fumer. Enlever les vêtements contaminés à la fin de la séance de travail, puis les entreposer et les laver séparément des autres articles à laver à l'aide d'un détergent et de l'eau chaude avant de les réutiliser.

Ne pas entrer ou permettre aux travailleurs d'entrer pendant le délai de sécurité de 12 heures après l'application. N'appliquer que lorsque le risque de dérive vers les zones d'habitation ou d'activité humaine tel que les maisons, les chalets, les écoles et les zones récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, de la température, de l'équipement d'application et de la configuration du pulvérisateur.

ATTENTION: les utilisateurs de Florasulam 50 SC devraient vérifier les conditions météorologiques avant l'application de la Florasulam 50 SC sur les cultures. Les cultures peuvent être plus sensibles à l'application d'herbicides dans certaines conditions environnementales stressantes. Par exemple, une pluie forte après l'application de Florasulam 50SC qui lixivie le principe actif florasulam dans la zone des racines peut causer des dommages aux récoltes, comme le jaunissement et le retard de croissance. Dans la plupart des cas, les cultures s'en remettront, mais dans des situations graves, une réduction du taux de production, du rendement, de la qualité ou un retard de maturité peuvent survenir.

PREMIERS SOINS :
INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
CONTACT AVEC LA PEAU ET LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

2017-7689
2018-11-15

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'y a pas d'antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le traitement doit se fonder sur le jugement du médecin selon les réactions de la victime.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas expédier ni entreposer le produit en présence de la nourriture humaine ou animale, des médicaments et des vêtements.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Éviter la pulvérisation hors cible et la dérive qui se déplace vers les habitats sensibles. Une zone tampon de 30 mètres est requise entre le bord de la rampe dans la direction du vent et la limite la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles, notamment les régions boisées, brise-vents, boisés de ferme, haies et terres arbustives. Une zone tampon de 5 mètres est requises entre le bord de la rampe dans la direction du vent et la limite la plus rapprochée des habitats aquatiques, notamment les marécages, étangs, fondrières des Prairies, lacs, rivières, cours d'eau, zones humides et habitats fauniques aux limites de ces plans d'eau. Ne pas contaminer ces habitats lors du nettoyage ou du rinçage de l'équipement de pulvérisation ou des contenants.

Ne pas appliquer le produit par temps de calme plat ou lorsque les vents soufflent en rafales.

ENTREPOSAGE

Entreposer le produit dans le contenant d'origine dans un entrepôt verrouillé, chauffé et au sec. L'herbicide Florasulam 50 SC gèle à -10 °C. Si le produit est congelé, le ramener à la température ambiante et agiter avant l'emploi. Ne pas contaminer les semences, plantes, engrais et autres pesticides. Ne pas contaminer la nourriture humaine ou animale et l'approvisionnement en eau domestique. Si les contenants sont endommagés ou en cas de déversement, utiliser le produit immédiatement ou contenir le déversement à l'aide d'une matière absorbante, puis éliminer les déchets.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

2017-7689
2018-11-15

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

2017-7689
2018-11-15

(Livret)

GROUPE 2 HERBICIDE

ADAMA
Florasulam 50 SC Herbicide

Suspension

EN VENTE POUR L'UTILISATION DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT

Herbicide sélectif utilisé en postlevée qui permet de supprimer les dicotylédones annuelles notamment le gaillet gratteron, la renouée liseron et le céraiste vulgaire dans le blé de printemps (y compris le blé dur), l'orge de printemps et l'avoine (mélanges en cuve seulement).

AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION
TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF : florasulam 50 g/L
Contient du 1,2-benzisothiazoline-3-one à 0,039 % comme agent de conservation

Nº D'HOMOLOGATION 30814 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION

POISON

PEUT CAUSER UNE LÉGÈRE IRRITATION DES YEUX

CONTENU NET : 0.8 L – vrac

Pour de l'aide médicale d'urgence et les questions de santé / sécurité appeler ProPharma Group au 1.877.250.9291 (24 heures sur 24)
En cas de déversement, de fuite ou d'incendie, appeler INFOTRAC au 1.800.535.5053 (24 heures sur 24)

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
300 – 191 Lombard Avenue
Winnipeg, Manitoba
R3B 0X1
1-855-264-6262

2017-7689
2018-11-15

MISES EN GARDE
PEUT CAUSER UNE LÉGÈRE IRRITATION DES YEUX. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. NE PAS APPLIQUER PAR ÉPANDAGE AÉRIEN.
En tout temps : Porter des vêtements propres avec manches longues et pantalon long. **Durant le mélange et le chargement, ainsi que le nettoyage et les réparations :** Porter des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer. Porter des lunettes de sécurité.
Après le traitement ou à la fin de la journée : Prendre une douche immédiatement. Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, boire ou fumer. Enlever les vêtements contaminés à la fin de la séance de travail, puis les entreposer et les laver séparément des autres articles à laver à l'aide d'un détergent et de l'eau chaude avant de les réutiliser.

Ne pas pénétrer ni permettre à un travailleur de pénétrer dans les zones traitées pendant les douze heures qui suivent le traitement. N'appliquer que lorsque le risque de dérive vers les zones d'habitation ou d'activité humaine tel que les maisons, les chalets, les écoles et les zones récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, de la température, de l'équipement d'application et de la configuration du pulvérisateur.

ATTENTION: les utilisateurs de Florasulam 50SC devraient vérifier les conditions météorologiques avant l'application de la Florasulam 50 SC sur les cultures. Les cultures peuvent être plus sensibles à l'application d'herbicides dans certaines conditions environnementales stressantes. Par exemple, une pluie forte après l'application de Florasulam 50SC qui lixivie le principe actif florasulam dans la zone des racines peut causer des dommages aux récoltes, comme le jaunissement et le retard de croissance. Dans la plupart des cas, les cultures s'en remettront, mais dans des situations graves, une réduction du taux de production, du rendement, de la qualité ou un retard de maturité peuvent survenir.

PREMIERS SOINS :
INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
CONTACT AVEC LA PEAU ET LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

2017-7689
2018-11-15

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'y a pas d'antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le traitement doit se fonder sur le jugement du médecin selon les réactions de la victime.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas expédier ni entreposer le produit en présence de la nourriture humaine ou animale, des médicaments et des vêtements.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Éviter la pulvérisation hors cible et la dérive qui se déplace vers les habitats sensibles. Une zone tampon de 30 mètres est requise entre le bord de la rampe dans la direction du vent et la limite la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles, notamment les régions boisées, brise-vents, boisés de ferme, haies et terres arbustives. Une zone tampon de 5 mètres est requises entre le bord de la rampe dans la direction du vent et la limite la plus rapprochée des habitats aquatiques notamment les marécages, étangs, fondrières des Prairies, lacs, rivières, cours d'eau, zones humides et habitats fauniques aux limites de ces plans d'eau. Ne pas contaminer ces habitats lors du nettoyage ou du rinçage de l'équipement de pulvérisation ou des contenants.

Ne pas appliquer le produit par temps de calme plat ou lorsque les vents soufflent en rafales.

ENTREPOSAGE

Entreposer le produit dans le contenant d'origine dans un entrepôt verrouillé, chauffé et au sec. L'herbicide Florasulam 50 SC gèle à -10 °C. Si le produit est congelé, le ramener à la température ambiante et agiter avant l'emploi. Ne pas contaminer les semences, plantes, engrais et autres pesticides. Ne pas contaminer la nourriture humaine ou animale et l'approvisionnement en eau domestique. Si les contenants sont endommagés ou en cas de déversement, utiliser le produit immédiatement ou contenir le déversement à l'aide d'une matière absorbante, puis éliminer les déchets.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

L'herbicide Florasulam 50 SC est un herbicide utilisé en postlevée qui permet de supprimer les dicotylédones annuelles difficiles à éliminer, telles que le céraiste vulgaire, la renouée liseron et le gaillet gratteron dans le blé de printemps (y compris le blé dur), l'orge de printemps et l'avoine (mélanges en cuve seulement) sans semis de légumineuses. L'herbicide Florasulam 50 SC se mélange à l'eau et est appliqué en pulvérisation généralisée uniforme. Le produit est non corrosif, ininflammable et non volatil.

L'herbicide Florasulam 50 SC doit être appliqué en postlevée hâtive sur la première zone d'infestation des dicotylédones en pleine croissance. Les conditions de croissance chaudes et humides favorisent la pleine croissance des mauvaises herbes et rehaussent l'action de l'herbicide Florasulam 50 SC en permettant une assimilation foliaire maximale par les racines et une activité de contact. Les mauvaises herbes endurcies par un stress provenant du froid ou de la sécheresse risquent de ne pas être supprimées ou réprimées adéquatement, et une repousse peut avoir lieu. Pour obtenir les meilleurs résultats, pulvériser le produit et couvrir à fond toutes les mauvaises herbes ciblées. Pour connaître tous les détails d'utilisation, consulter la section « MODE D'EMPLOI » figurant sur la présente étiquette.

L'herbicide Florasulam 50 SC freine rapidement la croissance des mauvaises herbes sensibles. Cependant, les symptômes typiques des mauvaises herbes en train de mourir (une décoloration) peuvent ne pas être perceptibles pendant 1 à 2 semaines après le traitement, selon les conditions de croissance et la susceptibilité des mauvaises herbes. Le degré de suppression et la durée de l'effet dépendent de la sensibilité et de la taille des mauvaises herbes, de la concurrence des cultures, des conditions de croissance au moment du traitement et après celui-ci, et de la couverture de la pulvérisation.

MODE D'ACTION

L'herbicide Florasulam 50 SC inhibe la production de l'enzyme ALS dans les plantes. Cet enzyme est essentiel à la production de certains amino-acides, nécessaire pour la croissance des plantes. L'herbicide Florasulam 50 SC est un herbicide dont le mode d'action fait partie du groupe 2.

MISES EN GARDE GÉNÉRALES CONCERNANT L'UTILISATION

Plantes sensibles

Ne pas appliquer l'herbicide Florasulam 50 SC directement sur les cultures sensibles ou bien le laisser entrer en contact direct avec de cultures sensibles ou des plantes utiles, dont la luzerne, les haricots comestibles, le canola, les fleurs et plantes ornementales, les lentilles, la laitue, les pois, les pommes de terre, les radis, les fèves de soya, les betteraves à sucre, les tournesols, les tomates et le tabac.

Sites non ciblés
Ne pas appliquer le produit là où la proximité des cultures sensibles (p. ex., canola ou légumineuses) ou autres plantes utiles entraînera probablement une exposition à la pulvérisation ou à la dérive de pulvérisation. Se reporter à la section « Risques pour l'environnement » figurant sur la présente étiquette.

Rotation des cultures
Les champs traités au préalable à l'herbicide Florasulam 50 SC peuvent être ensemencés l'année suivante sous de l'orge, du canola, des pois ou du blé, ou ils peuvent être jachérés.

Ne pas utiliser le produit sur le même site dans des années successives.

Ce produit risque de lessiver. Ne pas procéder à une irrigation excessive.

Mélanges en réservoir
Ne pas appliquer ce produit avec tout additif, pesticide ou fertilisant autres que ceux qui sont précisément recommandés sur cette étiquette. Lorsqu'un mélange en réservoir est utilisé, lire les étiquettes des produits d'association du mélange et adopter la zone tampon la plus grande (la plus restrictive) de ces produits. Respecter toutes les restrictions portant sur la rotation des cultures des étiquettes des produits d'association.

Mises en garde concernant l'équipement de pulvérisation
N'utiliser aucun type de système d'irrigation pour appliquer le produit.

NE PAS APPLIQUER PAR ÉPANDAGE AÉRIEN.

Réduction de la dérive de pulvérisation :
1. Utiliser des buses qui libèrent des volumes plus élevés et des gouttelettes plus grossières.
2. Utiliser une pression faible (200 à 275 kPa).
3. Utiliser 100 L/ha de bouillie.
4. Traiter lorsque la vitesse du vent est inférieure à 15 km/h.
5. Les traitements localisés ne doivent être appliqués qu'au moyen d'une rampe dont le réglage empêche toute application excessive.

Nettoyage de l'équipement
L'équipement servant à appliquer l'herbicide Florasulam 50 SC ne doit pas servir à appliquer d'autres pesticides sur des cultures sensibles sans avoir été nettoyé soigneusement. Pour éviter tout dommage subséquent aux cultures autres que les céréales, tout équipement de pulvérisation doit être nettoyé à fond, à l'intérieur comme à l'extérieur, comme suit :

1. Immédiatement après le traitement, vider l'appareil. Toute contamination sur les parois extérieures de l'équipement de pulvérisation doit être enlevée en procédant à un nettoyage à l'eau propre.
2. Rincer l'intérieur du réservoir à l'eau propre, puis rincer abondamment les rampes et les boyaux en utilisant au moins le dixième du volume du réservoir de pulvérisation. Vider le réservoir complètement.
3. Ajouter 1 L d'ammoniaque ordinaire (contenant au moins 3 % d'ammoniac) par 100 L d'eau en remplissant le réservoir d'eau propre. Agiter puis rincer brièvement la rampe et

les boyaux avec la solution nettoyante. Ajouter de l'eau et remplir complètement le réservoir, puis laisser reposer pendant 15 minutes en agitant. Rincer la rampe et les boyaux, puis vider le réservoir complètement.

4. Enlever les buses et les tamis, puis les nettoyer séparément au moyen de la solution à l'ammoniac (100 mL dans 10 L d'eau).
5. Rincer le réservoir à l'eau propre, puis rincer abondamment la rampe et les boyaux en utilisant au moins le dixième du volume du réservoir de pulvérisation. Vider le réservoir complètement.

Note : S'il n'est pas possible de vider le réservoir complètement, répéter la troisième étape avant de passer à la quatrième étape.

Attention : Ne pas utiliser de l'ammoniac en présence d'un produit à blanchir au chlore. L'utilisation de l'ammoniac avec un produit à blanchir au chlore libère un gaz caractérisé par une odeur de chlore moisi qui risque d'irriter les yeux, le nez, la gorge et les poumons. Ne pas nettoyer l'équipement dans un espace clos.

MODE D'EMPLOI
LIRE L'ÉTIQUETTE AU COMPLET AVANT L'UTILISATION. LORSQU'ON NÉGLIGE DE SUIVRE LES DIRECTIVES FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE, ON RISQUE D'ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION INÉGALE DES MAUVAISES HERBES OU D'ENDOMMAGER LA CULTURE. NE PAS APPLIQUER LE PRODUIT SUR LES CULTURES CONTRE-ENSEMENCÉES AVEC DES LÉGUMINEUSES.

HERBICIDE FLORASULAM 50 SC UTILISÉ SEUL

Cultures homologuées
blé de printemps (y compris le blé dur) et l'orge de printemps

Directives d'application
Appliquer 100 mL d'herbicide Florasulam 50 SC par hectare dans au moins 100 L d'eau par hectare. Ajouter Agral 90 à raison de 0,2 % vol/vol. Consulter la liste des mauvaises herbes supprimées sous « Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par l'herbicide Florasulam 50 SC utilisé seul à 100 mL/ha ». Appliquer le produit sur le blé et l'orge en pleine croissance dès le stade de 2 à 6 feuilles. Traiter lorsque les mauvaises herbes sont en pleine croissance. Seules les mauvaises herbes sorties de terre au moment du traitement seront supprimées. On obtient les meilleurs résultats lorsqu'on applique le produit sur les plantules de mauvaises herbes.

Moment propice au traitement
Appliquer le produit sur les mauvaises herbes en pleine croissance au stade de 2 à 4 feuilles. Les conditions de croissance extrêmes telles que la sécheresse ou une température près du point de congélation avant le traitement, au moment du traitement ou après celui-ci risquent de rendre la suppression des mauvaises herbes moins efficace et d'augmenter le risque de dommages à la culture à tous les stades de croissance. Seules les mauvaises herbes sorties de terre au moment du traitement seront affectées. Si les feuilles sont mouillées au moment de l'application, la suppression risque d'en être diminuée. Lorsque la culture est faible et les mauvaises herbes sont denses, la suppression risque d'être diminuée.

2017-7689
2018-11-15

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par l'herbicide Florasulam 50 SC utilisé seul à 100 mL/ha

Mauvaises herbes supprimées :

renouée liseron	bourse-à-pasteur
canola spontané♦	renouée
stellaire moyenne	tabouret des champs
gaillet gratteron	moutarde des champs

♦Y compris les variétés de canola tolérant aux herbicides, sauf le canola Clearfield.

Mauvaises herbes réprimées :

ortie royale	laiteron potager
amarante à racine rouge	laiteron des champs*

*Les applications faites à des stades foliaires avancés rendent le produit moins efficace.

Instructions pour le mélange

1. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié d'eau.
2. Démarrer l'agitation du réservoir.
3. Ajouter la quantité indiquée d'herbicide Florasulam 50 SC.
4. Remplir le réservoir du pulvérisateur avec suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de bouillie par hectare.
5. Ajouter Agral 90 en dernier, à raison de 0,2 % vol/vol (2 L par 1 000 L de volume de pulvérisation).
6. Suivre les directives et mises en garde indiquées ci-dessous, surtout lorsqu'on applique le produit à proximité de cultures sensibles (p. ex., canola et légumineuses).
7. Suivre les directives concernant le nettoyage du pulvérisateur.

Délai d'attente avant récolte/pâturage

On peut faire paître le bétail sur les cultures traitées 7 jours suivant l'application. Ne pas récolter la culture traitée dans les 60 jours suivant le traitement.

MÉLANGES EN CUVE – HERBICIDE FLORASULAM 50 SC + HERBICIDE AXIAL 100 EC OU ADAMA LADDER 240 EC

Pour supprimer les graminées annuelles (voir le tableau ci-dessous), mélanger en cuve l'herbicide Florasulam 50 SC avec soit l'herbicide Axial 100 EC ou ADAMA LADDER 240 EC. Se référer au tableau ci-dessus pour savoir quelles dicotylédones seront supprimées ou réprimées par l'herbicide Florasulam 50 SC. Lire au complet les étiquettes des produits d'association afin d'obtenir des renseignements supplémentaires sur les mises en garde, les délais avant récolte, les exigences relatives aux zones tampons et directives d'utilisation additionnelles.

2017-7689
2018-11-15

Mélanges en cuve composés de l'herbicide Florasulam 50 SC pour la suppression des graminées annuelles

Produit composant le mélange en cuve	Cultures homologuées	Dose/ha	Adjuvant et dose	Autres mauvaises herbes supprimées
Herbicide Axial 100 EC	blé de printemps orge de printemps	600 mL	Adigor 700 mL/ha	folle avoine, sétaire verte♦ sétaire glauque, avoine spontanée, graine à canaris spontanée, panic millet
ADAMA LADDER 240 EC ou Horizon 240 EC	blé de printemps blé dur	230 mL	Concentré d'huile XA ou Score 0,8 % vol/vol	folle avoine, sétaire verte, sétaire glauque, avoine spontanée, graine à canaris spontanée, échinochloa pied-de-coq
		290 mL	Concentré d'huile XA ou Score 1.0 % vol/vol	folle avoine, sétaire verte, sétaire glauque, avoine spontanée, graine à canaris spontanée, échinochloa pied-de-coq, plus : Ivraie de Perse

♦ La suppression de la sétaire verte peut être réduite si on utilise un mélange en cuve avec l'herbicide Axial 100 EC.
♦Répression seulement de la sétaire verte si on utilise un mélange en cuve réservoir avec l'herbicide Axial 100 EC et le MCPA Ester.

Pour supprimer des mauvaises herbes à feuilles larges additionnelles, on peut ajouter du MCPA Ester au mélange en cuve à une dose maximale de 420 g é.a./ha (équivaut à 840 mL/ha de MCPA LV 500). Se référer à l'étiquette du produit d'association du mélange en cuve MCPA Ester pour connaître les doses inférieures à 420 g é.a./ha et les mauvaises herbes supprimées.

Instructions pour le mélange

1. Commencer à remplir le réservoir du pulvérisateur avec de l'eau propre, puis activer l'agitateur. **L'agitation doit se poursuivre durant toute la procédure de mélange et de pulvérisation.**
2. Lorsque le pulvérisateur est plein d'eau aux trois-quarts, ajouter l'herbicide Florasulam et agiter pendant 2 à 3 minutes.
3. S'il est prévu d'utiliser du 2,4-D Ester, du MCPA Ester ou du Curtail M, les ajouter ensuite.
4. Ajouter l'herbicide Axial 100 EC ou Ladder 240 EC ou l'herbicide Horizon 240 EC. Agiter pendant 2 à 3 minutes.
5. Ajouter l'adjuvant requis.
6. Agiter pendant 1 à 2 minutes avant d'ajouter le reste de l'eau puis maintenir une agitation constante.
7. Après toute interruption de la pulvérisation, agiter à fond avant de continuer à pulvériser.
8. **Utiliser la suspension pulvérisable aussitôt qu'elle est préparée.**
9. Si un film huileux commence à se former dans le réservoir, vider ce dernier puis le nettoyer tel qu'indiqué sur la présente étiquette.

2017-7689
2018-11-15

MÉLANGES EN CUVE – HERBICIDE FLORASULAM 50 SC + L'HERBICIDE MCPA Ester

Cultures homologuées
blé de printemps (y compris blé dur), orge de printemps et avoine

Directives concernant l'application
Pour supprimer un large éventail de dicotylédones, appliquer l'herbicide Florasulam 50 SC à raison de 100 mL/ha mélangé au réservoir avec 0,70 L/ha (350 g e.a./ha) d'herbicide MCPA Ester (par ex. MCPA LV 500) dans 100 L d'eau par hectare. Appliquer le mélange sur le blé, l'orge, et l'avoine en pleine croissance dès le stade de 2 à 6 feuilles. Traiter lorsque les mauvaises herbes sont en pleine croissance. Seules les mauvaises herbes sorties de terre au moment du traitement seront supprimées. On obtient les meilleurs résultats lorsqu'on applique le produit sur les plantules de mauvaises herbes. Respecter toutes les mises en garde, le mode d'emploi et les limites figurant sur les étiquettes des produits composant le mélange en cuve.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par le mélange en cuve composé de l'herbicide Florasulam 50 SC + l'herbicide MCPA Ester

Mauvaises herbes supprimées :

renouée liseron	chénopode blanc	tournesol♦♦
bardane♦♦	neslie paniculée	petite herbe à poux
canola spontané♦	moutarde des champs	bourse-à-pasteur
stellaire moyenne	amarante à racine rouge♦♦♦	renouée
gaillet gratteron	ansérine de Russie♦♦	tabouret des champs
sagesse-des-chirurgiens (rosettes du printemps seulement)	ortie royale♦♦♦	laitue scariole♦♦

Mauvaises herbes réprimées :

pissenlit (plantules et rosettes qui ont passé l'hiver (moins de 15 cm) ♦♦♦	laiteron des champs
	érodium circutaire♦♦♦
plantain (parties aériennes)	chardon des champs♦♦♦
laiteron potager	

♦Y compris les variétés de canola tolérant aux herbicides.
♦♦Jusqu'au stade de 4 feuilles.
♦♦♦On peut obtenir une suppression optimale en ajoutant 70 g e.a./ha d'herbicide MCPA Ester.

Instructions pour le mélange
1. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié d'eau.
2. Démarrer l'agitation du réservoir.
3. Ajouter la quantité indiquée d'herbicide Florasulam 50 SC.
4. Ajouter la quantité exacte d'herbicide MCPA Ester et continuer d'agiter le mélange.
5. Remplir le réservoir du pulvérisateur avec suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de bouillie par hectare.
6. Suivre les directives et mises en garde indiquées ci-dessous, surtout lorsqu'on applique le produit à proximité de cultures sensibles (p. ex., canola et légumineuses).
7. Suivre les directives concernant le nettoyage du pulvérisateur.

Remarque : Ne pas ajouter de surfactant à ce mélange en cuve.

Délai d'attente avant récolte/pâturage (herbicide Florasulam 50 SC + herbicide MCPA Ester)

1. Ne pas utiliser les cultures traitées pour le pâturage ou comme fourrage dans les 7 jours suivant l'application.
2. Ne pas récolter la culture traitée dans les 60 jours suivant l'application.

MÉLANGES EN CUVE – HERBICIDE FLORASULAM 50 SC + HERBICIDE MCPA Ester + AUTRES HERBICIDES

Cultures homologuées
blé de printemps (y compris blé dur) et orge de printemps

Ne pas appliquer ces mélanges en cuve sur l'avoine.

Directives concernant l'application
Des mélanges en cuve d'herbicide Florasulam 50 SC + l'herbicide MCPA Ester avec d'autres herbicides permettent de supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges et de graminées annuelles spécifiées. Appliquer sur le blé et l'orge en pleine croissance dès le stade de 2 à 6 feuilles. Traiter lorsque les mauvaises herbes sont en pleine croissance. Seules les mauvaises herbes sorties de terre au moment du traitement seront supprimées. On obtient les meilleurs résultats lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis. Suivre toutes les précautions, délais avant récolte et directives d'utilisation indiqués sur les étiquettes de l'herbicide Florasulam 50 SC et des produits composant le mélange en cuve.

Mélanges en cuve composé de l'herbicide Florasulam 50 SC + l'herbicide MCPA Ester + autres herbicides

Produit composant le mélange en cuve	Cultures homologuées	Dose/ha	Adjuvant et dose	Autres mauvaises herbes supprimées
Herbicide Assert 300 SC	blé (printemps et dur), orge de printemps	1,6 L	Consulter l'étiquette de l'herbicide Assert 300 SC	folle avoine
ADAMA LADDER 240 EC ou Horizon 240 EC Herbicide	blé (printemps et dur)	230 mL	Concentré d'huile XA ou Score 0,8 % vol/vol	folle avoine, sétaire verte, sétaire glauque, avoine spontanée, graine à canaris spontanée, échinochloa pied-de-coq
		290 mL	Concentré d'huile XA, ou Score 1.0 % vol/vol	folle avoine, sétaire verte, sétaire glauque, avoine spontanée, graine à canaris spontanée, échinochloa pied-de-coq, plus : Ivraie de Perse

Everest Solupak 70 DF♦	blé (printemps et dur)	43 g	Ag-Surf ou Agral 90 0,25 % vol/vol	Folle avoine et sétaire verte

♦Le blé (y compris le blé dur) exposé au moment de l'application à un sol engorgé ou saturé en eau, à des températures extrêmes comme la chaleur ou le gel, à la sécheresse, à une fertilité faible ou à la maladie, pourrait souffrir de lésions inacceptables. De telles conditions peuvent également nuire à la suppression des mauvaises herbes.

Instructions pour le mélange

1. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié d'eau.
2. Commencer l'agitation.
3. Ajouter l'herbicide Florasulam 50 SC (voir les notes 2 et 3 ci-dessous).
4. Ajouter l'herbicide MCPA Ester puis poursuivre l'agitation.
5. Ajouter la quantité requise de produit d'association puis poursuivre l'agitation.
6. Mettre dans le réservoir du pulvérisateur suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de mélange par hectare.
7. Suivre les directives et les mesures de précaution indiquées ci-dessus, surtout en cas d'application près de cultures sensibles (p. ex. le canola et les légumineuses).
8. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.

Note 1 : N'ajouter que l'adjuvant recommandé ci-dessus. Suivre les directives indiquées sur l'étiquette du produit d'association pour connaître la séquence du mélange et toute directive spécifique au mélange.
Note 2 : Si on utilise l'herbicide Assert 300 SC, ajouter les produits d'association dans l'ordre suivant : Herbicide Florasulam 50 SC, Spray Water pH Adjuster (correcteur d'acidité), herbicide Assert 300 SC, herbicide MCPA Ester.
Note 3 : Si on utilise l'herbicide Everest Solupak 70 DF, ajouter les produits d'association dans l'ordre suivant : l'herbicide Everest Solupak DF, produit d'association, adjuvant.

MÉLANGES EN CUVE – HERBICIDE FLORASULAM 50 SC + L'HERBICIDE CURTAIL* M

Cultures homologuées
blé de printemps (y compris le blé dur), orge de printemps et avoine

Directives concernant l'application
Pour supprimer un large éventail de dicotylédones annuelles plus le chardon des champs et le laiteron des champs, appliquer l'herbicide Florasulam 50 SC à raison de 100 mL/ha mélangé au réservoir avec 1,5 L/ha d'herbicide Curtail M dans 100 L d'eau par hectare. Appliquer le produit sur le blé, l'orge et l'avoine en pleine croissance dès le stade de 2 à 6 feuilles. Traiter lorsque les mauvaises herbes sont en pleine croissance. Seules les mauvaises herbes sorties de terre au moment du traitement seront supprimées. On obtient les meilleurs résultats lorsqu'on applique le produit sur les plantules de mauvaises herbes. Respecter toutes les mises en garde, le mode d'emploi et les limites figurant sur les étiquettes des produits composant le mélange en cuve.

2017-7689
2018-11-15

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par le mélange en cuve composé de l'herbicide Florasulam 50 SC + l'herbicide Curtail M

Mauvaises herbes supprimées :

renouée liseron	ortie royale	laiteron des champs (parties épigées seulement)♦♦
canola spontané♦	chénopode blanc	renouée
stellaire moyenne	moutarde des champs	tabouret des champs
gaillet gratteron	amarante à racine rouge	érodium circutaire
pissenlit (plantules et rosettes qui ont passé l'hiver > 15 cm)	bourse-à-pasteur	chardon des champs
sagesse-des-chirurgiens (rosettes du printemps seulement) ♦♦	laiteron potager	

♦Y compris les variétés de canola tolérant aux herbicides.
♦♦Suppression non observée avant un minimum de 40 jours après le traitement.

Mauvaises herbes réprimées :
pissenlit (rosettes qui ont passé l'hiver > 15 cm, plantes matures)
laiteron des champs (parties aériennes)

Instructions pour le mélange

1. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié d'eau.
2. Démarrer l'agitation du réservoir.
3. Ajouter la quantité indiquée d'herbicide Florasulam 50 SC.
4. Ajouter la quantité exacte d'herbicide Curtail M et continuer d'agiter le mélange.
5. Remplir le réservoir du pulvérisateur avec suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de bouillie par hectare.
6. Suivre les directives et mises en garde indiquées ci-dessus, surtout lorsqu'on applique le produit à proximité de cultures sensibles (p. ex., canola et légumineuses).
7. Suivre les directives concernant le nettoyage du pulvérisateur.

Remarque : Ne pas ajouter de surfactant à ce mélange en cuve.

Délai d'attente avant récolte/pâturage (herbicide Florasulam 50 SC + herbicide Curtail M)

1. Ne pas utiliser les cultures traitées pour le pâturage ou comme fourrage dans les 7 jours suivant l'application.
2. Ne pas récolter la culture traitée dans les 60 jours suivant l'application.

MÉLANGES EN CUVE – HERBICIDE FLORASULAM 50 SC + HERBICIDE CURTAIL M + AUTRES HERBICIDES

Cultures homologuées
blé de printemps (y compris le blé dur) et orge de printemps

Ne pas appliquer ces mélanges en cuve sur l'avoine.

2017-7689
2018-11-15

Directives d'application
Les mélanges en cuve d'herbicide Florasulam 50 SC + l'herbicide Curtail M + d'autres herbicides suppriment les dicotylédones et les graminées annuelles indiquées. Appliquer le mélange au blé et à l'orge en pleine croissance dès le stade de 2 à 6 feuilles. Appliquer le mélange lorsque les mauvaises herbes sont en pleine croissance. Seules les mauvaises herbes sorties de terre au moment du traitement seront supprimées. On obtient les meilleurs résultats lorsqu'on applique le produit sur les plantules de mauvaises herbes. Respecter toutes les mises en garde, le délai d'attente avant la récolte et le mode d'emploi figurant sur l'étiquette d'herbicide Florasulam 50 SC et les étiquettes des produits composant le mélange en cuve.

Mélange en cuve composé de l'herbicide Florasulam 50 SC, de l'herbicide Curtail M + d'autres herbicides

Produit composant le mélange en cuve	Cultures homologuées	Dose/ha	Adjuvant et dose	Autres mauvaises herbes supprimées
Herbicide Assert1 300 SC	blé (printemps et dur), orge de printemps	1,6 L	Consulter l'étiquette de l'herbicide Assert 300 SC	Folle avoine
Everest Solupak 70 DF♦	blé (printemps et dur)	46 g	Ag-Surf ou Agral 90 0,25 % vol/vol	Folle avoine et sétaire verte

♦Le blé (y compris le blé dur) exposé au moment de l'application à un sol engorgé ou saturé en eau, à des températures extrêmes comme la chaleur ou le gel, à la sécheresse, à une fertilité faible ou à la maladie, pourrait souffrir de lésions inacceptables. De telles conditions peuvent également nuire à la suppression des mauvaises herbes.

Instructions pour le mélange
1. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié d'eau.
2. Démarrer l'agitation du réservoir.
3. Ajouter les quantités de produits composant le mélange en cuve dans l'ordre indiqué (voir les notes 2 et 3 ci-dessous) et continuer d'agiter le mélange.
4. Remplir le réservoir du pulvérisateur avec suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de bouillie par hectare.
5. Suivre les directives et mises en garde indiquées ci-dessous, surtout lorsqu'on applique le produit à proximité de cultures sensibles (p. ex., canola et légumineuses).
6. Suivre les directives concernant le nettoyage du pulvérisateur.

Note 1 : N'ajouter que l'adjuvant recommandé ci-dessus. Suivre les directives figurant sur l'étiquette du produit qui compose le mélange en cuve pour connaître l'ordre du mélange et toute directive spécifique concernant le mélange.
Note 2 : Lorsqu'on utilise l'herbicide Assert 300 SC, ajouter les produits d'association dans l'ordre suivant : L'herbicide Florasulam 50 SC, (correcteur d'acidité), l'herbicide Assert 300 SC, l'herbicide Curtail M.
Note 3 : Lorsqu'on utilise l'herbicide Everest Solupak 70 DF, ajouter les produits composant le mélange en cuve dans l'ordre suivant : l'herbicide Everest Solupak 70 DF, produit composant le mélange en cuve, adjuvant. Il faut agiter le mélange vigoureusement pour dissoudre l'herbicide Everest Solupak 70 DF avant d'ajouter les autres produits composant le mélange en cuve.

2017-7689
2018-11-15

MÉLANGES EN CUVE – L'HERBICIDE FLORASULAM 50 SC + L'HERBICIDE 2,4-D Ester

Cultures homologuées
Blé de printemps (y compris le blé dur)

Mode d'application
Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges, appliquer l'herbicide Florasulam 50 SC à raison de 100 mL/ha mélangé en réservoir avec 560 g e.a./ha d'herbicide 2,4-D Ester. Suivre toutes les précautions, directives d'utilisation et restrictions indiquées sur les étiquettes des produits d'association. Traiter lorsque le blé est entre le stade de 3 feuilles déployées et le stade de 6 feuilles. Traiter lorsque les mauvaises herbes sont en pleine croissance. Seules les mauvaises herbes sorties de terre au moment du traitement seront affectées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par l'herbicide Florasulam 50 SC et l'herbicide 2,4-D Ester mélangés en réservoir

Mauvaises herbes supprimées :

bardanette épineuse	sagesse-des-chirurgiens	petite herbe à poux
bardane	kochia à balais♦♦	bourse-à-pasteur
sarrasin de Tartarie	renouée persicaire	renouée
renouée liseron	chénopode blanc	laiteron potager
canola spontané♦	neslie paniculée	tabouret des champs
stellaire moyenne	moutarde des champs	tournesol annuel
gaillet gratteron	amarante à racine rouge	soude roulante
lampourde glouteron	plantain	vesce
pissenlit (semis et rosettes hivernantes)	laitue scariole	radis sauvage
saponaire des vaches	crépis des toits	

♦ Comprend les variétés de canola tolérantes aux herbicides.
♦♦ Jusqu'à 5 cm de hauteur.

Mauvaises herbes réprimées :
ortie royale
laiteron des champs (suppression des parties épigées)
chardon des champs (suppression des parties épigées)

Instructions pour le mélange
1. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié d'eau.
2. Commencer l'agitation.
3. Ajouter l'herbicide Florasulam 50 SC.
4. Ajouter l'herbicide 2,4-D Ester puis poursuivre l'agitation.
5. Mettre dans le réservoir du pulvérisateur suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de mélange par hectare.
6. Suivre les directives et les mesures de précaution indiquées ci-dessus, surtout en cas d'application près de cultures sensibles (p. ex. le canola et les légumineuses).

7. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.

Délais d'attente avant la récolte/le pâturage (herbicide Florasulam 50 SC + herbicide 2,4-D Ester)

1. Ne pas laisser paître les animaux laitiers en lactation dans les 7 jours suivant l'application.
2. Délai de récolte du fourrage ou de la coupe du foin : 30 jours après l'application.
3. Retirer des champs traités le bétail au moins 3 jours avant d'être envoyés à l'abattoir.
4. Délai avant la récolte de la culture traitée : 60 jours après l'application.

MÉLANGES EN CUVE – HERBICIDE FLORASULAM 50 SC + HERBICIDE 2,4-D Ester + AUTRES HERBICIDES

Cultures homologuées
blé de printemps (y compris le blé dur)

Les mélanges en cuve d'herbicide Florasulam 50 SC + l'herbicide 2,4-D Ester avec d'autres herbicides permettent de supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées annuelles spécifiées. Appliquer le mélange lorsque les cultures et les mauvaises herbes sont en pleine croissance. Seules les mauvaises herbes sorties de terre au moment du traitement seront supprimées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis. Suivre toutes les précautions, délais avant récolte et directives d'utilisation indiqués sur les étiquettes de l'herbicide Florasulam 50 SC et des produits d'association.

Mélanges en cuve d'herbicide Florasulam 50 SC + l'herbicide 2,4-D Ester + autres herbicides

Produit composant le mélange en cuve	Dose/ha	Adjuvant et dose	Autres mauvaises herbes supprimées
Herbicide Assert 300 SC	1,6 L	Consulter l'étiquette de l'herbicide Assert 300 SC	Folle avoine
L'herbicide Everest Solupak 70 DF♦	43 g	Ag-Surf ou Agral 90 0,25 % vol/vol	Folle avoine et sétaire verte

♦Le blé (y compris le blé dur) exposé au moment de l'application à un sol engorgé ou saturé en eau, à des températures extrêmes comme la chaleur ou le gel, à la sécheresse, à une fertilité faible ou à la maladie, pourrait souffrir de lésions inacceptables. De telles conditions peuvent également nuire à la suppression des mauvaises herbes.

Instructions pour le mélange

1. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié d'eau.
2. Commencer l'agitation.
3. Ajouter l'herbicide Florasulam 50 SC (voir les notes 2 et 3 ci-dessous).
4. Ajouter l'herbicide 2,4-D Ester puis continuer l'agitation.
5. Ajouter le produit d'association puis continuer l'agitation.

6. Mettre dans le réservoir du pulvérisateur suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de mélange par hectare.
7. Suivre les directives et les mesures de précaution indiquées ci-dessus, surtout en cas d'application près de cultures sensibles (p. ex. le canola et les légumineuses).
8. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.

Note 1 : N'ajouter que l'adjuvant recommandé ci-dessous. Suivre les directives indiquées sur l'étiquette du produit d'association pour connaître la séquence du mélange et toute directive spécifique au mélange.
Note 2 : Si on utilise l'herbicide Assert 300 SC, ajouter les produits d'association dans l'ordre suivant : l'herbicide Florasulam 50 SC, (correcteur d'acidité), herbicide Assert 300 SC, herbicide 2,4-D Ester.
Note 3 : Si on utilise l'herbicide Everest Solupak 70 DF, ajouter les produits d'association dans l'ordre suivant : l'herbicide Everest Solupak 70 DF, produit d'association, adjuvant. Il faut agiter vigoureusement pour dissoudre l'herbicide Everest Solupan 70 DF avant d'ajouter d'autres produits d'association.

MÉLANGES EN CUVE – HERBICIDE FLORASULAM 50 SC + BROMOXYNIL

Cultures homologuées
Blé de printemps (y compris le blé dur) et orge de printemps

Mode d'application
Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges, appliquer l'herbicide Florasulam 50 SC à raison de 100 mL/ha mélangé en réservoir avec 280 g m.a./ha de formulations liquides de bromoxynil, y compris les suspensions émulsifiables (par exemple, 1,2 L/ha de Bromotril 240 EC, 1 L/ha d'herbicide sélectif émulsifiable Pardner ou 1,2 L/ha d'herbicide liquide Koril 235), dans 100 L par hectare d'eau. Appliquer sur le blé de printemps, le blé dur et l'orge de printemps du stade de 2 à 6 feuilles. Traiter lorsque les mauvaises herbes sont en pleine croissance (stade de 2 à 4 feuilles). Seules les mauvaises herbes sorties de terre au moment du traitement seront supprimées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis. Suivre toutes les précautions, directives d'utilisation et restrictions indiquées sur les étiquettes des produits d'association.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par l'herbicide Florasulam 50 SC + bromoxynil

Mauvaises herbes supprimées : Jusqu'au stade de 4 feuilles

bardanette épineuse	Kochia à balais♦♦♦	renouée scabre
renouée liseron	renouée persicaire	persicaire pâle
canola spontané♦	moutarde des champs	tabouret des champs
stellaire moyenne	morelle d'Amérique	soude roulante♦♦
gaillet gratteron	amarante à racine rouge	abutilon♦♦♦
lampourde glouteron	petite herbe à poux	
saponaire des vaches	bourse-à-pasteur	

♦Comprend les variétés de canola tolérantes aux herbicides, sauf le canola Clearfield.
♦♦Traiter avant que les plantes n'atteignent une hauteur de 5 cm.

♦♦♦ Traiter avant que les plantes n'atteignent une hauteur de 8 cm.

Jusqu'au stade de 8 feuilles

sarrasin commun	séneçon vulgaire
sarrasin de Tartarie	chénopode blanc
saponaire des vaches	

Mauvaises herbes réprimées :

ortie royale	laiteron potager
crépis des toits	laiteron des champs ♦

♦ Les applications effectuées à des stades de feuilles avancés seront moins efficaces.

Instructions pour le mélange

1. Remplir réservoir du pulvérisateur à moitié d'eau.
2. Commencer l'agitation.
3. Ajouter la quantité requise d'herbicide Florasulam 50 SC puis continuer l'agitation.
4. Ajouter la quantité requise de bromoxynil.
5. Mettre dans le réservoir du pulvérisateur suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de mélange par hectare.
6. Suivre les directives et les mesures de précaution indiquées ci-dessus, surtout en cas d'application près de cultures sensibles (p. ex. le canola et les légumineuses).
7. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.

Note : Ne pas ajouter d'adjuvant à ce mélange en cuve.

Délais d'attente avant la récolte/le pâturage (herbicide Florasulam 50 SC + bromoxynil)

1. Délai pour la coupe du foin ou le pâturage des champs traités : 30 jours après l'application.
2. Délai avant la récolte de la culture traitée : 60 jours après l'application.

MÉLANGES EN CUVE – HERBICIDE FLORASULAM 50 SC + BROMOXYNIL + AUTRES HERBICIDES

Cultures homologuées

Blé de printemps (y compris le blé dur)

Les mélanges en cuve d'herbicide Florasulam 50 SC + bromoxynil avec d'autres herbicides permettent de supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées annuelles spécifiées. Appliquer lorsque les cultures et les mauvaises herbes sont en pleine croissance. Seules les mauvaises herbes sorties de terre au moment du traitement seront supprimées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis. Suivre toutes les précautions, délais avant récolte et directives d'utilisation indiqués sur les étiquettes de l'herbicide Florasulam 50 SC et des produits d'association.

2017-7689
2018-11-15

Mélanges en cuve de l'herbicide Florasulam 50 SC + formulations de bromoxynil liquide, y compris les suspensions émulsifiables + autres herbicides

Produit composant le mélange en cuve	Cultures homologuées	Dose/ha	Adjuvant et dose	Autres mauvaises herbes supprimées
ADAMA LADDER 240 EC ou Horizon 240 EC	blé (printemps et dur)	230 mL	Concentré d'huile XA ou Score 0,8 % vol/vol	Folle avoine et sétaire verte

Instructions pour le mélange

1. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié d'eau.
2. Commencer l'agitation.
3. Ajouter l'herbicide Florasulam 50 SC.
4. Ajouter le bromoxynil puis continuer l'agitation.
5. Ajouter le produit d'association puis continuer l'agitation.
6. Ajouter l'adjuvant si requis puis continuer l'agitation.
7. Mettre dans le réservoir du pulvérisateur suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de mélange par hectare.
8. Suivre les directives et les mesures de précaution indiquées ci-dessus, surtout en cas d'application près de cultures sensibles (p. ex. le canola et les légumineuses).
9. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.

MÉLANGES EN CUVE – HERBICIDE FLORASULAM 50 SC + HERBICIDE GLYPHOSATE (P. EX. HERBICIDE VANTAGETM PLUS OU SOLUTION HERBICIDE VANTAGE PLUS MAX II)

Cultures homologuées

Orge de printemps, avoine, blé de printemps (y compris le blé dur)

Mode d'application

On peut mélanger en réservoir l'herbicide Florasulam 50 SC avec du glyphosate présent en tant que sel d'isoproylamine (p. ex. herbicide Vantage Plus) ou sel de diméthylamine (p. ex. herbicide Vantage Plus MAX II) pour supprimer le canola spontané tolérant au glyphosate, la renouée liseron (jusqu'à 5 feuilles) et les parties épigées de pissenlit (jusqu'au stade de 6 feuilles) en plus des mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette qui sont supprimées par l'herbicide Florasulam 50 SC ou le glyphosate.

Appliquer l'herbicide Florasulam 50 SC à raison de 100 mL/ha et le glyphosate (présent en tant que sel d'isopropylamine ou sel de diméthyamine) à raison de 450 g me.a./ha dans 100 L d'eau par hectare.

Moment de l'application et culture

Appliquer sur les mauvaises herbes en croissance lorsqu'elles sont au stade de 2 à 4 feuilles, sauf lorsque mentionné ci-dessus. Des conditions extrêmes comme une sécheresse ou une température près du point de congélation avant, au moment de, ou après l'application, peuvent nuire à la suppression des mauvaises herbes. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront touchéesaffectées. Un feuillage mouillé au moment de l'application peut

diminuer la suppression. Si les mauvaises herbes sont nombreuses, la suppression peut être réduite.

Printemps
On peut appliquer l'herbicide Florasulam 50 SC + glyphosate au printemps avant l'ensemencement et pas plus que 48 heures après l'ensemencement et avant toute émergence de la culture. Les champs traités à l'herbicide Florasulam 50 SC au printemps peuvent être ensemencés en orge, en avoine, en blé, en durum ou aménagés en jachère d'été.

Été
Avant le 1er août, on peut appliquer l'herbicide Florasulam 50 SC + glyphosate sur les champs en jachère et ensemencés le printemps suivant en orge, en canola, en avoine, en pois ou en blé (iy compris durum) ou aménagés en jachère d'été.

Après le 1er août, on peut appliquer l'herbicide Florasulam 50 SC + glyphosate sur les champs en jachère d'été et ensemencés le printemps suivant en orge, en avoine ou en blé (iy compris durum) ou aménagés en jachère d'été.

Automne
On peut appliquer l'herbicide Florasulam 50 SC + glyphosate sur le chaume ou sur les champs en jachère d'été après le 1er août et avant l'englacement. On peut ensemencer en orge, en avoine ou en blé (iy compris durum) ou aménagés en jachère d'été.

Ne pas utiliser au même site pendant plusieurs années successives.

N'appliquer qu'un seul des traitements suivants sur le même site dans une même année : mélange en cuve d'herbicide Florasulam 50 SC et d'herbicide Glyphosate (Vantage Plus ou de solution herbicide Vantage Plus MAX II (avant la plantation ou en tant que traitement initial en jachère d'été)), mélange en cuve d'herbicide Frontline* (postlevée) ou mélange en cuve d'herbicide Spectrum* Herbicide (postlevée).

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE
Gestion de la résistance à l'herbicide Florasulam 50 SC, herbicide du groupe 2. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide Florasulam 50 SC et à d'autres herbicides du groupe 2. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide Florasulam 50 SC ou les herbicides du même groupe 2 avec des herbicides qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les

mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.

- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent.
- Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. au 1-855-264-6262

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Attain, Curtail, Prestige, Vantage, Frontline et Spectrum sont des marques déposées de Dow AgroSciences LLC
Assert est une marque de commerce de BASF Canada
Horizon est une marque de commerce d'une compagnie du groupe Syngenta
Everest Solupak 70 DFest une marque de commerce de Bayer Corp. utilisé sous licence par Bayer Inc.
Pardner est une marque déposée de Bayer Inc.
Koril est une marque déposée de Nufarm Agriculture Inc.